



**Manuvie**

**Vitalité<sup>MC</sup>**

## Vidéo explicative Manuvie *Vitalité* : L'appli mobile

[Le titre « Bienvenue aux histoires de Manuvie *Vitalité*! » apparaît en haut de l'image]

### **Bienvenue aux histoires de Manuvie *Vitalité*!**

[Le personnage principal, Mathieu, apparaît à l'écran en train de réfléchir]

### **Un jour, Mathieu s'est demandé : « Comment utiliser l'application Manuvie *Vitalité*? » Il a donc ouvert le chapitre 1.**

[Le titre « Chapitre 1 : Le téléchargement de l'application » apparaît]

### **Il devait d'abord télécharger la bonne application.**

[On coupe à un téléphone portable montrant l'appli Manuvie *Vitalité* dans la boutique d'applications]

### **Il y en a deux, et en tant que participant de l'assurance individuelle, il devait aller sur l'App Store ou Google Play et trouver celle qui s'appelle « Manuvie *Vitalité* » – et non « Manuvie *Vitalité* A. collective ».**

[Le titre « Chapitre 2 : L'écran d'accueil » apparaît]

### **Maintenant qu'il avait l'application, au chapitre 2, il était temps de l'essayer!**

[On coupe à un téléphone portable montrant l'écran d'accueil de l'appli Manuvie *Vitalité*]

### **La première chose qu'il a vue, c'est l'écran d'accueil, où tout ce dont il avait besoin était à portée de main!**

**Il pouvait voir son niveau, son nombre de points, quelques actions rapides qu'il pouvait entreprendre, et le fil d'actualités pour obtenir des renseignements et des conseils rapides.**

**Un clic sur « Profil » a ouvert une nouvelle barre de navigation à droite pour accéder à d'autres fonctionnalités, dont les paramètres.**

[Le titre « Chapitre 3 : Que peut faire d'autre l'application? » apparaît]



**Manuvie**

**Vitalité<sup>MC</sup>**

**Mathieu était impatient d'obtenir des points Vitalité – et le chapitre 3 montre que l'appli regorgeait de moyens de les accumuler.**

[On coupe à une séquence de Mathieu qui pointe le doigt vers l'écran des activités de l'appli Manuvie *Vitalité*]

**Venez jeter un coup d'œil!**

L'écran du téléphone portable montre la liste déroulante des activités répertoriées dans l'appli Manuvie *Vitalité*]

[Un titre en surimpression qui se lit « Comment faire son analyse santé Vitalité » apparaît]

**Voyons rapidement comment Mathieu a fait son analyse santé Vitalité.**

[On coupe à l'écran d'un téléphone portable montrant comment faire son analyse santé Vitalité]

**Il a cliqué sur « Activités, » puis sur « Analyses Vitalité » et sur « Analyse santé Vitalité ». Comme vous pouvez le constater, il a obtenu rapidement 500 points! À partir de là, il est sorti de l'application et a accédé à son navigateur. Il a choisi la catégorie par laquelle il voulait commencer, a cliqué dessus et a répondu aux questions simples. Puis il est passé à la catégorie suivante. Après qu'il a eu terminé, il est revenu à l'application. C'est facile!**

[Le titre « Chapitre 4: Comment obtenir des récompenses » apparaît]

**Tout dans l'application était génial, mais la partie la plus amusante était l'obtention de récompenses. Il est donc temps de passer au chapitre 4.**

[On coupe à Mathieu qui tient son téléphone portable et montre comment faire tourner la roue de Vitalité]

**Lorsque Mathieu a atteint son objectif d'activité hebdomadaire, il a obtenu un tour de roue de Vitalité et en a été informé sur l'écran d'accueil.**

**Il a cliqué sur « Récompenses, » a cliqué pour faire tourner la roue, puis a balayé pour tourner la roue afin de gagner automatiquement des cartes-cadeaux ou des points! Il a répondu à la question mathématique facile et, BOOM, il a gagné!**



Manuvie

Vitalité<sup>MC</sup>

**S'il gagnait une carte-cadeau, il lui suffirait de faire son choix et elle serait immédiatement ajoutée à son compte! Elle est assortie d'un code et d'un NIP qu'il pourrait utiliser immédiatement.**

[On coupe à une séquence de Mathieu qui sourit en tenant son téléphone portable]

[Le titre « Chapitre 5 : Vivre heureux » apparaît]

**Nous terminons avec le chapitre 5 : Mathieu savait qu'avec tous les points et toutes les récompenses qu'il pouvait obtenir grâce à l'application, il serait heureux!**

[On coupe à une séquence de Mathieu qui sourit sur l'écran]

[D'autres vidéos de la série apparaissent]

**Vous voulez découvrir d'autres histoires sur les façons de profiter du programme Manuvie Vitalité? Cliquez sur l'une des autres vidéos que vous voyez ici, et vous pourriez vivre heureux!**

[Renseignements juridiques]

\* Le paiement initial n'inclut pas les taxes applicables ni les frais pour les caractéristiques additionnelles comme les modèles avec connectivité cellulaire. Le montant des taxes sur le paiement initial est basé sur la valeur au détail de la montre Apple Watch. L'utilisation des montres Apple Watch Ultra 2, Apple Watch Series 9 et Apple Watch SE requiert un iPhone Xs ou un appareil plus récent doté du système d'exploitation iOS 17 ou d'une version ultérieure. Un forfait de services sans fil est requis pour les services mobiles. Le fournisseur de services de la montre Apple Watch et de l'iPhone doit être le même. La valeur totale de la montre Apple Watch SE est de 329 \$, soit des paiements mensuels de 13,70 \$ par mois pendant 24 mois. La valeur totale de la montre Apple Watch Series 9 est de 549 \$, ce qui comprend un paiement initial de 97 \$ plus taxes, puis des paiements mensuels de 18,50 \$ pendant 24 mois. La valeur totale de la montre Apple Watch Ultra 2 est de 1 099 \$, ce qui comprend un paiement initial de 647 \$ plus taxes, puis des paiements mensuels de 18,50 \$ pendant 24 mois. Chaque paiement mensuel peut être réduit jusqu'à 0 \$ en fonction du nombre de points Vitalité gagné. On peut passer de la montre Apple Watch SE à la montre Apple Watch Series 9 en déboursant un montant supplémentaire de 97 \$. Apple n'est ni un participant ni un promoteur de cette offre. Apple Watch est une marque déposée d'Apple Inc. Tous droits réservés.

<sup>1</sup> La charge Vitalité varie pour les contrats Vie Manuvie avec participation – Vitalité Plus. 6 \$ par mois ou 72 \$ par an pour un contrat Primes payables jusqu'à l'âge de 90 ans; 10 \$ par mois ou 120 \$ par an pour un contrat Primes payables pendant 20 ans; ou 15 \$ par mois ou 180 \$ par an pour un contrat Primes payables pendant 10 ans.

Vous êtes automatiquement admissible à un abonnement à Amazon Prime après avoir atteint le niveau Platine et effectué votre analyse santé Vitalité trois années de suite. Pour chaque année consécutive où vous répondez à ces critères, vous recevez un abonnement Amazon Prime d'un an.

Vous devez utiliser votre code d'abonnement Amazon Prime et accepter les modalités du service pour devenir membre. Votre abonnement Amazon Prime sera automatiquement renouvelé au tarif en vigueur au moment du renouvellement (plus les taxes applicables). Vous pouvez annuler votre abonnement à tout moment en consultant Votre compte et en modifiant vos paramètres d'abonnement. Si aucune carte de crédit ne figure au dossier d'Amazon au moment de l'adhésion, vous allez devoir en fournir une valide. Les codes d'abonnement Amazon Prime ne peuvent être transférés ou revendus. Pour de plus amples renseignements concernant Amazon Prime, veuillez consulter [amazon.ca/prime](https://amazon.ca/prime). Amazon.com n'est pas un commanditaire de cette promotion. Les marques déposées et marques de commerce d'Amazon ainsi que le contenu soumis au droit d'auteur d'Amazon sont la propriété intellectuelle d'Amazon.com, Inc. ou de ses sociétés affiliées.

Amazon.ca n'est pas un promoteur de cette offre. Les cartes-cadeaux (CC) Amazon.ca ne peuvent servir qu'à acheter des articles offerts sur le



Manuvie

Vitalité<sup>MC</sup>

site Amazon.ca. Les politiques de retour des produits peuvent être consultées sur Amazon.ca. Sauf si la loi l'exige, les cartes-cadeaux ne peuvent pas être réapprovisionnées, revendues, cédées moyennant contrepartie, échangées contre de l'argent ou appliquées à tout autre compte. Pour connaître le solde d'une carte-cadeau ou obtenir plus de renseignements sur votre carte-cadeau, visitez Votre compte sur le site Amazon.ca ou communiquez avec nous à l'adresse [www.amazon.ca/contactez-nous](http://www.amazon.ca/contactez-nous). Les cartes-cadeaux ne peuvent pas être utilisées pour acheter d'autres cartes-cadeaux. Amazon n'est pas responsable de la perte, du vol, de la destruction ou de l'utilisation non autorisée d'une carte-cadeau. Pour connaître les modalités, visitez le site [www.amazon.ca/gc-conditionsgenerales](http://www.amazon.ca/gc-conditionsgenerales). Les cartes-cadeaux sont émises par Amazon.com.ca, Inc., une société du Delaware. Vous devez utiliser votre code d'abonnement Amazon Prime et accepter les modalités du service pour devenir membre.

Des conditions s'appliquent. Contactez un studio près de chez vous pour en savoir plus. Orangetheory<sup>MD</sup> et les autres marques Orangetheory<sup>MD</sup> sont des marques déposées d'OTF IP Holder, LLC. © 2024 OTF IP Holder, LLC et ses sociétés affiliées.

GoodLife Fitness<sup>MD</sup> et GoodLife Fitness sont des marques de commerce ou des marques déposées utilisées sous licence. ExamOne est une marque déposée de Quest Diagnostics.

Fitbit, Fitbit Inspire 3 et le logo Fitbit sont des marques de commerce ou des marques de commerce déposées de Fitbit aux États-Unis et dans d'autres pays.

Garmin et Vivofit sont des marques déposées de Garmin Ltd. ou de ses filiales.

Une offre par ménage, pour les nouveaux clients seulement. Vous bénéficierez d'un rabais de 50 % et de la livraison sans frais sur la première boîte (une valeur de 9,99 \$ ou de 19,99 \$ si vous résidez à Terre-Neuve-et-Labrador). L'offre est valable pour l'abonnement à un programme de repas pour deux ou quatre personnes dans le cadre duquel HelloFresh offre des repas au Canada. Au moment du rachat, vous serez inscrit à un abonnement renouvelable automatiquement que vous pourrez annuler à tout moment, conformément à nos modalités. Consultez [hellofresh.ca](http://hellofresh.ca) pour en savoir plus.

La facturation des nouveaux membres de Les Mills On Demand commence après l'essai gratuit et ils peuvent annuler ces paiements en tout temps.

Une offre HelloFresh par ménage, pour les nouveaux clients seulement. Vous bénéficierez d'un rabais de 50 % et de la livraison sans frais sur la première boîte (une valeur de 9,99 \$ ou de 19,99 \$ si vous résidez à Terre-Neuve-et-Labrador). L'offre est valable pour l'abonnement à un programme de repas pour deux ou quatre personnes dans les endroits où HelloFresh offre des livraisons au Canada. Au moment du rachat, vous serez inscrit à un abonnement renouvelable automatiquement que vous pourrez annuler à tout moment, conformément à nos modalités. Consultez [hellofresh.ca](http://hellofresh.ca) pour en savoir plus.

Après l'essai gratuit de 30 jours de Headspace, l'inscription est automatiquement renouvelée : l'abonnement annuel à Headspace Plus coûte 69,99 \$ US. Vous pouvez annuler votre abonnement en tout temps. Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux utilisateurs ou aux utilisateurs actuels de la version gratuite de Headspace.

Expedia n'est ni un participant ni un promoteur de cette offre. Expedia et le logo d'avion sont des marques déposées ou des marques de commerce d'Expedia, Inc. Aux États-Unis ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

La valeur en dollars est un paiement effectué d'avance uniquement pour les produits et services dans les restaurants Tim Hortons participants. La carte Tim n'est associée à aucun compte de dépôt, aucune ligne de crédit ni aucune protection contre les découverts. À moins que la loi ne l'exige ou que la présente convention ne le permette, aucun montant inscrit à la carte Tim n'est remboursable et ne peut être échangé contre de l'argent dans un restaurant Tim Hortons. Tim Hortons ne paie ou ne crédite aucun montant en intérêts, en dividendes ou en d'autres gains sur les fonds déposés sur une carte Tim. La valeur associée à la carte Tim classique n'est assurée ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Federal Deposit Insurance Corporation. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter et de refuser de charger, de recharger ou de réémettre une carte Tim ou d'autrement limiter l'utilisation d'une carte Tim si nous avons de bonnes raisons de croire que la carte est utilisée de manière non autorisée, frauduleuse ou illégale. Pour connaître toutes les modalités et conditions, rendez-vous à l'adresse [www.timhortons.ca/la-carte-tim-modalites-conditions](http://www.timhortons.ca/la-carte-tim-modalites-conditions)

L'utilisation de cette carte-cadeau confirme que vous acceptez les modalités et conditions suivantes. Le solde de la carte peut être échangé seulement contre de la marchandise dans tout magasin WINNERS, HomeSense ou Marshalls au Canada. Il ne peut être échangé contre de l'argent comptant, sauf si la loi l'exige, et ne peut être utilisé pour payer un compte de crédit. Les articles achetés au moyen de cette carte-cadeau sont soumis à la politique de retour en vigueur du magasin. Vous pouvez ajouter de l'argent au solde d'une carte active à tout moment. Pour obtenir plus d'information et pour vérifier le solde d'une carte, veuillez vous rendre dans votre magasin local. La valeur de cette carte ne peut être remplacée en cas de perte, de vol ou d'usage non autorisé. Cette carte est émise par TJX Canada.

Traitez cette carte comme de l'argent comptant. Rechargez-la, vérifiez-en le solde et découvrez comment enregistrer la carte et en protéger le solde dans les magasins participants, en vous rendant sur [Starbucks.com/card](http://Starbucks.com/card) ou en composant le 1 800 782-7282. Ne peut être échangée contre de l'argent comptant, sauf si la loi l'exige. Des remboursements ne sont accordés que pour des cartes inutilisées accompagnées du reçu original. Cette carte n'expire pas et Starbucks n'exige aucuns frais. Toutes les modalités se trouvent sur notre site Web. L'utilisation de cette carte constitue l'acceptation de ces modalités.

Pour des achats dans les magasins Walmart du Canada (concessions exclues), [walmart.ca](http://walmart.ca) et Marketplace. Cette carte ne peut être retournée ou échangée contre de l'argent comptant, sauf si la loi l'exige. Sur présentation du reçu, Walmart émettra une carte de remplacement et y portera



**Manuvie**

**Vitalité<sup>MC</sup>**

tout solde restant sur la carte perdue ou volée au moment du remplacement. Cette carte ne peut être utilisée pour payer le solde d'une carte de crédit. Les retours de marchandises achetées au moyen d'une carte ne sont crédités qu'à une carte. Walmart se réserve le droit d'annuler toute carte obtenue illégalement (y compris par la fraude). Émise par la Compagnie Wal-Mart du Canada. Pour connaître le solde : 1 888 537-5503.

L'utilisation d'une carte-cadeau ou d'une carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson confirme l'acceptation des conditions suivantes. Les cartes-cadeaux ou les cartes-cadeaux électroniques La Baie d'Hudson sont échangeables uniquement à l'achat de marchandise dans les magasins La Baie d'Hudson et Déco Découverte ou en ligne à [www.labaie.com](http://www.labaie.com). Le détenteur d'une carte-cadeau La Baie d'Hudson doit l'avoir en sa possession pour s'en servir au moment de l'achat en magasin. Les cartes-cadeaux et les cartes-cadeaux électroniques La Baie d'Hudson ne sont pas remboursables. Elles sont non monnayables et ne peuvent servir à l'achat de cartes-cadeaux ou de cartes-cadeaux électroniques ni au paiement d'un compte de crédit MasterCard<sup>MD</sup> La Baie d'Hudson ou La Baie d'Hudson. Si le montant de l'achat excède le solde de la carte-cadeau ou de la carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson, le client doit régler la différence en utilisant un autre mode de paiement, soit avec une carte de débit ou en espèces (pour les achats en magasin), ou avec la carte de crédit MasterCard<sup>MD</sup> La Baie d'Hudson, la carte de crédit La Baie d'Hudson ou toute autre carte de crédit. Les taxes de vente s'appliquent aux achats réglés avec une carte-cadeau ou une carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson. Il incombe à l'acheteur de la carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson de fournir la bonne adresse courriel. Les cartes-cadeaux et les cartes-cadeaux électroniques La Baie d'Hudson ne comportent aucuns frais de service et aucune date d'expiration. Les achats effectués avec une carte-cadeau ou une carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson qui sont retournés seront remboursés au moyen d'une carte-cadeau. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'est pas responsable des cartes-cadeaux et des cartes-cadeaux électroniques perdues ou volées. Cependant, si votre carte-cadeau ou votre carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson est perdue ou volée et que vous fournissez une preuve d'achat, nous la remplacerons dans un magasin La Baie d'Hudson ou Déco Découverte seulement et y reporterons le solde indiqué à nos dossiers. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle au 1 800 521-2364. Vous devrez fournir votre numéro de carte-cadeau électronique ainsi que votre NIP pour toute demande de renseignements. Pour vérifier le solde d'une carte-cadeau ou d'une carte-cadeau électronique La Baie d'Hudson, veuillez vous présenter en magasin. Cliquez ici [www.labaie.com/webapp/wcs/stores/servlet/fr/thebay#!/](http://www.labaie.com/webapp/wcs/stores/servlet/fr/thebay#!/) pour le vérifier en ligne. Les cartes-cadeaux et les cartes-cadeaux électroniques La Baie d'Hudson reçues par erreur pourraient être annulées. Le solde inutilisé ne peut être remboursé, sauf si la loi l'exige. La Compagnie de la Baie d'Hudson se réserve le droit de modifier ces conditions de temps à autre, à sa discrétion. La Baie d'Hudson, La Baie, Déco Découverte (Home Outfitters) et leurs logos respectifs sont des marques de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

## [L'écran de fin apparaît avec le logo Manuvie et les mentions légales]

Les produits d'assurance sont établis par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. The Vitality Group Inc. offre le programme Manuvie Vitalité conjointement avec La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Le programme Manuvie Vitalité est offert avec certains contrats.

Les noms Vitalité, Manuvie *Vitalité Go*, Manuvie *Vitalité Plus*, niveau Vitalité, roue de Vitalité, analyse santé Vitalité et points Vitalité sont des marques de commerce de Vitality Group International Inc. que La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Manuvie, le M stylisé et Manuvie et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse [manuvie.ca/accessibilite](http://manuvie.ca/accessibilite) pour obtenir de plus amples renseignements.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2024. Tous droits réservés.

Accessible formats and communication supports are available upon request. Visit [manulife.ca/accessibility](http://manulife.ca/accessibility) for more information.

© 2024 The Manufacturers Life Insurance Company. All rights reserved.